

Note agro-climatique et prairies

Numéro 1

Mars 2024

Le 18 mars 2024



Un hiver pluvieux qui complique la mise à l'herbe

L'hiver 2023-2024 a été particulièrement doux et pluvieux : il se place à la 3^{ème} place des hivers les plus doux avec une température moyenne supérieure de 2 °C à la valeur de saison. Les précipitations ont été réparties de manière contrastée sur le pays. Février a été le mois le plus pluvieux de cet hiver avec un excédent de 50 % à l'échelle nationale et des cumuls excédentaires sur la majeure partie du pays. Par conséquent, les nappes phréatiques se sont globalement bien remplies, à l'exception de l'ancienne région Languedoc-Roussillon et du Sud du Massif central, et les sols sont très humides.

L'herbe a continué à pousser cet hiver sur certaines régions et le démarrage en végétation semble plus précoce qu'à l'accoutumée grâce aux températures douces. Mais l'excès d'eau des derniers mois limite la portance des parcelles, empêchant la mise à l'herbe des animaux dans un très grand nombre de régions. La plupart des parcelles n'ont pas été déprimées ni fertilisées, les éleveurs devront être particulièrement réactifs dans les prochaines semaines.

Situation climatique

Bilan de l'hiver 2023-2024

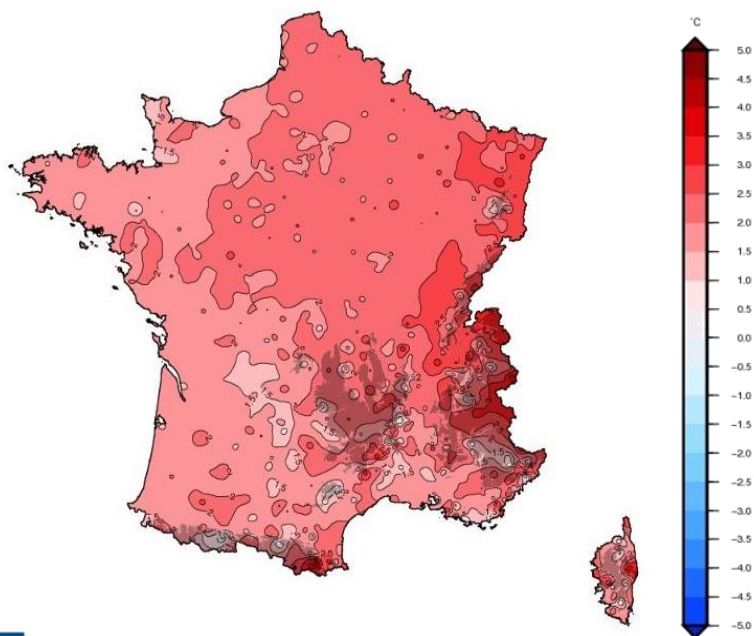
NB : l'hiver météorologique comprend les mois de décembre, janvier et février.

2023-2024 : encore un hiver doux

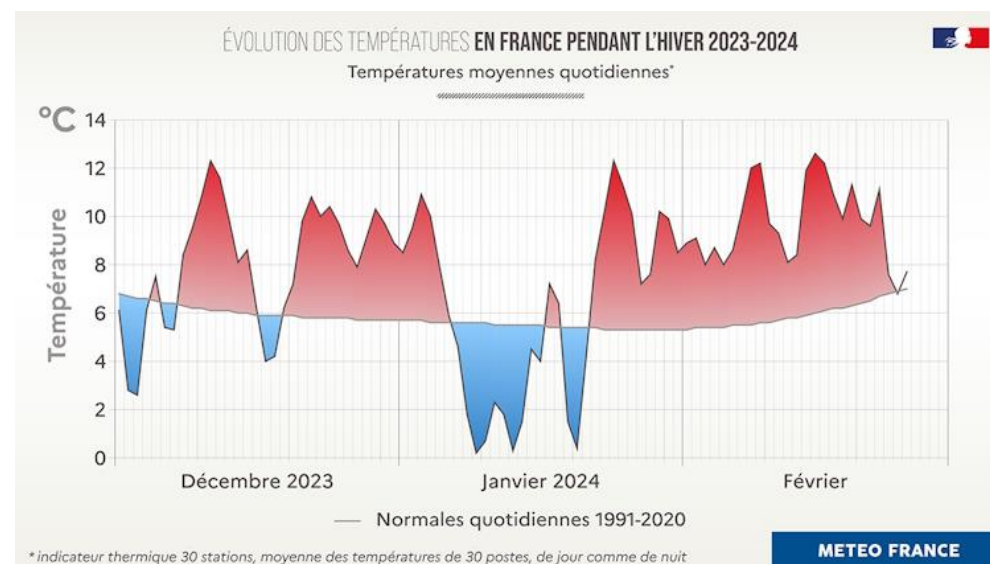
Dans le prolongement de l'automne 2023 qui était le plus chaud jamais enregistré, l'hiver 2023-2024 (décembre 2023 à février 2024) se place à la 3^e place des hivers les plus chauds, avec une température moyenne supérieure de 2 °C à la valeur de saison*. À l'exception de quelques passages plus froids début décembre et en janvier, les températures sont restées supérieures aux normales.*

* Normale = moyenne de référence 1991-2020

Écart à la moyenne saisonnière de référence 1991-2020 de la température moyenne - Hiver 2023-2024



Édité le : 04/03/2024 - Produit élaboré avec les données disponibles du : 04/03/2024 à 02:30 UTC

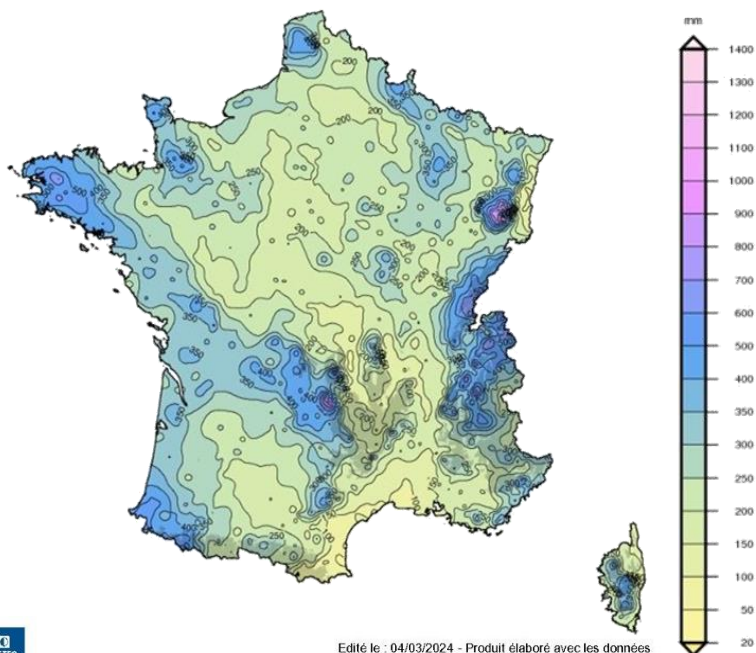


Une pluviométrie globalement excédentaire mais contrastée

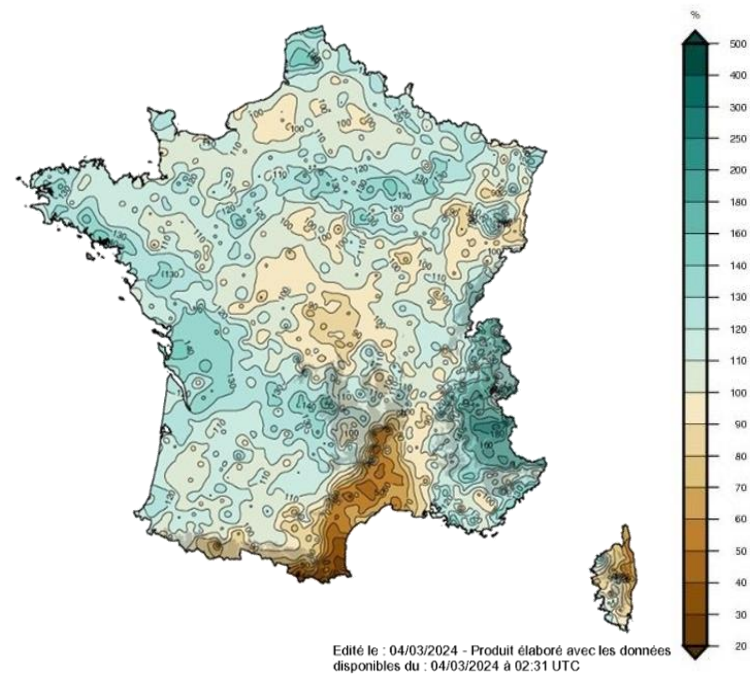
Le cumul des précipitations est proche des normales voire excédentaire*, à l'exception de la Corse et de l'ancienne région Languedoc-Roussillon où le déficit est proche respectivement de 25 % et 40 %. L'enneigement est déficitaire sauf en haute montagne, dans les Alpes. Dans le détail, la pluviométrie en décembre a été proche de la normale* à l'échelle du pays, mais contrastée entre les régions. En janvier, la situation était également contrastée d'une région à l'autre, pour une moyenne nationale de l'ordre de -20 %. Puis février a été très arrosé, avec un excédent de 50 % à l'échelle nationale et des cumuls excédentaires sur la majeure partie du pays.

* Normale = moyenne de référence 1991-2020

Cumul des précipitations - Hiver 2023-2024



Écart à la moyenne saisonnière de référence 1991-2020 du cumul des précipitations - Hiver 2023-2024

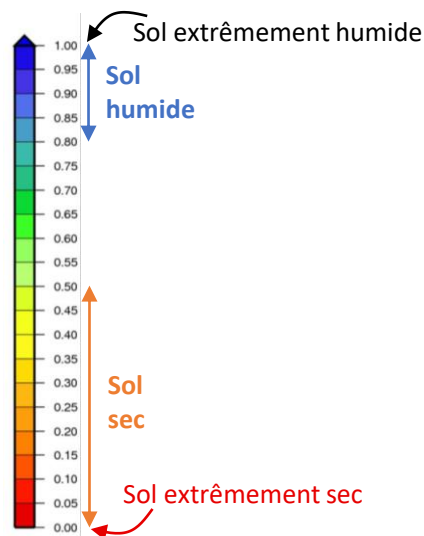
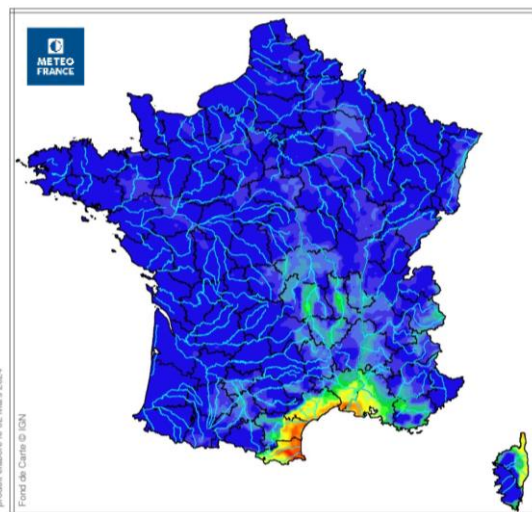


Conséquences sur l'humidité des sols

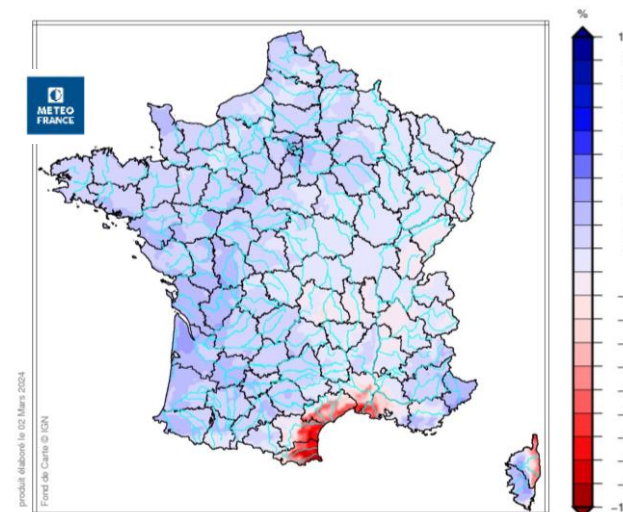
D'après le dernier bulletin de situation hydrologique, au 1^{er} mars, les sols étaient humides voire saturés sur une grande partie du pays, à l'exception du golfe du Lion et de l'est de la Corse. Cette situation est plus humide que la normale dans de nombreuses régions, proche des valeurs de saison du Massif central et du nord du Limousin aux Pays de Savoie, à l'Alsace et à la Lorraine ainsi que sur les Ardennes et localement de l'Orne aux Hauts-de-France ; et inférieure aux normales* sur le golfe de Lion et l'est de la Corse, ainsi qu'à l'Est des Pyrénées-Orientales et de l'Aude.

* Normale = moyenne de référence 1991-2020

Indice d'humidité des sols au
1^{er} mars 2024



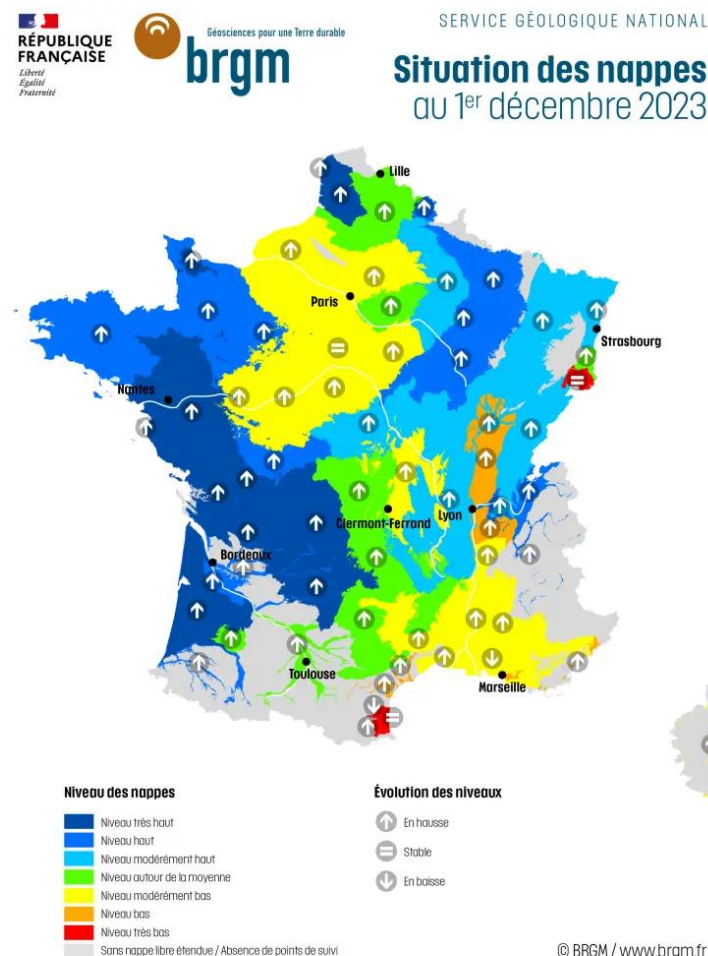
Écart pondéré à la normale 1991-2020 de l'indice
d'humidité des sols au 1^{er} mars 2024



Conséquences sur l'état des nappes d'eau début décembre

D'après le BRGM, « **Les précipitations abondantes de fin octobre et de novembre ont eu un impact bénéfique sur les nappes.** La recharge des nappes a débuté et 78 % des points d'observation sont en hausse.

Les pluies infiltrées en profondeur ont permis d'engendrer une amélioration notable de l'état des nappes réactives et plus nuancées sur les nappes inertielles. La situation s'améliore considérablement : 48 % des niveaux sont au-dessus des normales mensuelles en novembre (14 % en octobre). L'état des nappes est géographiquement très contrasté. **Les niveaux sont très favorables sur les nappes réactives des deux-tiers nord et du sud-ouest mais restent sous les normales pour les nappes de la Corse, du pourtour méditerranéen, de la plaine de la Limagne, du couloir Rhône-Saône, du sud de l'Alsace et du Bassin parisien.** »



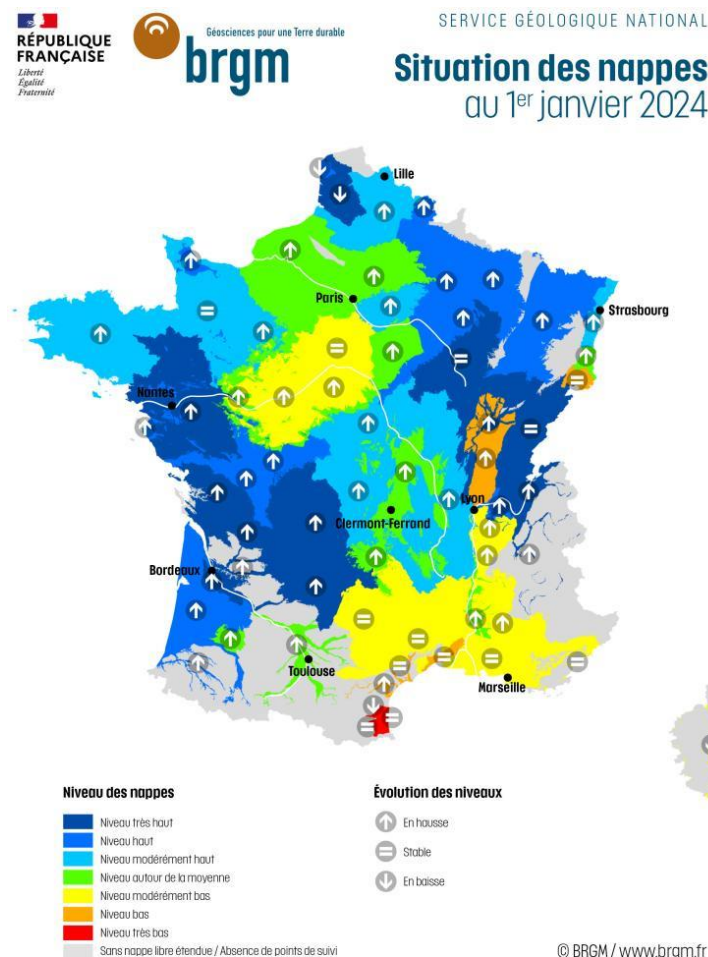
Carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont établis à partir des indicateurs ponctuels relevés au niveau des nappes (potentiométrique). L'indicateur « Niveau des nappes » compare le mois en cours par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, soit au minimum 50 ans de données, et jusqu'à plus de 300 ans. Il est reporté en 7 classes, du niveau le plus bas (en rouge) au niveau le plus haut (en bleu foncé). L'indicateur « Évolution des niveaux » traduit la variation du niveau d'eau au mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, la hausse ou la baisse).

Carte établie le 11 décembre 2023 par le BRGM, à partir de données acquises jusqu'au 30 novembre 2023. Sources des données : ADES (ades.aofrancia.fr) / Hydroportail (hydro.aofrancia.fr) / Fond de carte © IGN. Producteurs de données et contributeurs : APRONIA, BRGM, Conseil Départemental de la Vendée, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental du Lot, DPTB Vézère, Parc Naturel Régional des Grandes Causses, Syndicat Intercommunal de Travaux de l'Asther (SITAT), Syndicat Mixte pour la production et la gestion des nappes souterraines de la zone du Roussillon (SMRPN).

Conséquences sur l'état des nappes d'eau début janvier

D'après le BRGM, « En décembre 2023, **la recharge des nappes se poursuit** avec 69 % des points d'observation en hausse. Seules les nappes du pourtour méditerranéen et de Corse ont des niveaux stables ou en baisse.

La situation continue de s'améliorer : 56 % des niveaux sont au-dessus des normales mensuelles en décembre (48 % en novembre). L'état des nappes est très satisfaisant sur une grande partie du territoire, du fait d'un début de période de recharge arrosé. Il est moins favorable, avec des niveaux modérément bas à bas, sur les nappes inertielles du Sundgau et du couloir de la Saône et sur les nappes du pourtour méditerranéen. »



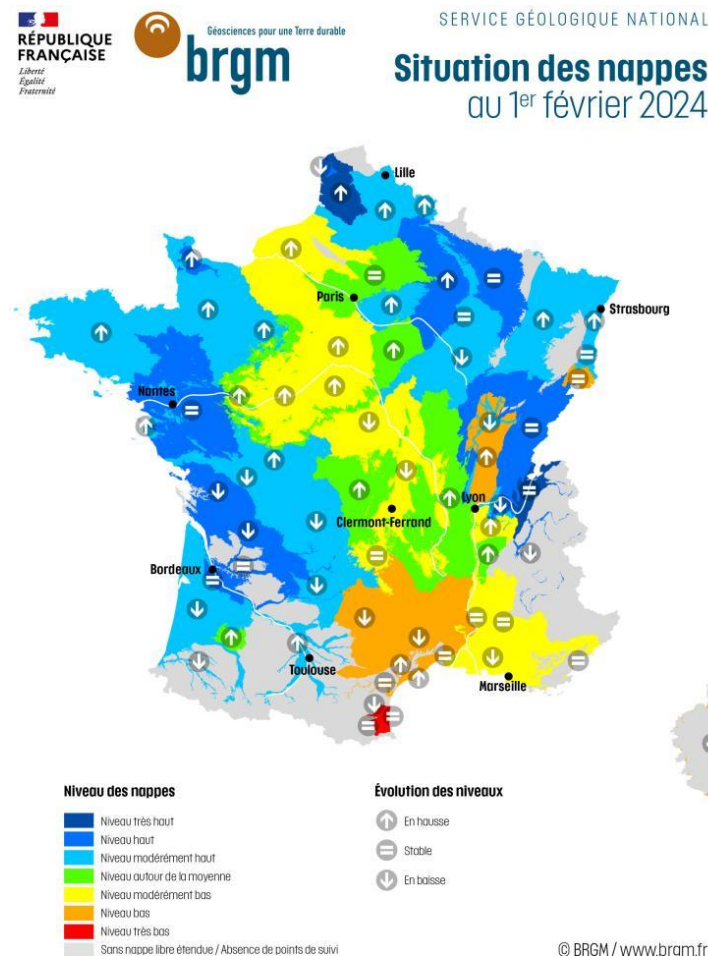
Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont établis à partir des indicateurs ponctuels relevés au niveau des nappes (souterraines). L'indicateur « Niveau des nappes » compare le mois en cours par rapport aux mêmes mois de l'ensemble de la chronique, soit au minimum 15 ans de données, et jusqu'à plus de 100 ans. Il est reporté en 7 classes, du niveau le plus bas (en rouge) au niveau le plus haut (en bleu foncé). L'indicateur « Évolution des niveaux » traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse).

Carte établie le 12 janvier 2024 par le BRGM à partir de données acquises jusqu'au 31 décembre 2023. Sources des données : ADES (Ades souffrance.fr) / Hydroscopie (Hydro souffrance.fr) / Fond de carte © IGN. Producteurs de données et contributeurs : AFRICA, BRGM, Conseil Départemental de la Vendée, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental du Lot, DDTM Vézère-Méniloup, Parc Naturel Régional des Grandes Causses, Syndicat Mixte d'Études et de Travaux de l'Action (SMETA), Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (SMRPA).

Conséquences sur l'état des nappes d'eau début février

D'après le BRGM, « En janvier 2024, les niveaux des nappes inertielles restent en hausse. La recharge ralentit ou se stoppe sur de nombreuses nappes réactives.

L'état des nappes est satisfaisant sur une grande partie du territoire, notamment sur les nappes réactives, du fait d'un début de période de recharge arrosé. Il est défavorable, avec des niveaux bas à très bas, sur les nappes inertielles du Sundgau et du couloir de la Saône et sur celles du sud-sud-est et de Corse. »



Cette carte présente les indicateurs ci-dessus traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont établis à partir des indicateurs ponctuels relevés au niveau des nappes (selon mètres). L'indicateur « Niveau des nappes » compare le mois en cours par rapport aux mêmes mois de l'ensemble de la chronique, soit au minimum 15 ans de données, et jusqu'à plus de 100 ans. Il est réparti en 7 classes, du niveau le plus bas (en rouge) au niveau le plus haut (en bleu foncé). L'indicateur « Évolution des niveaux » traduit la variation du niveau d'eau au mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse).

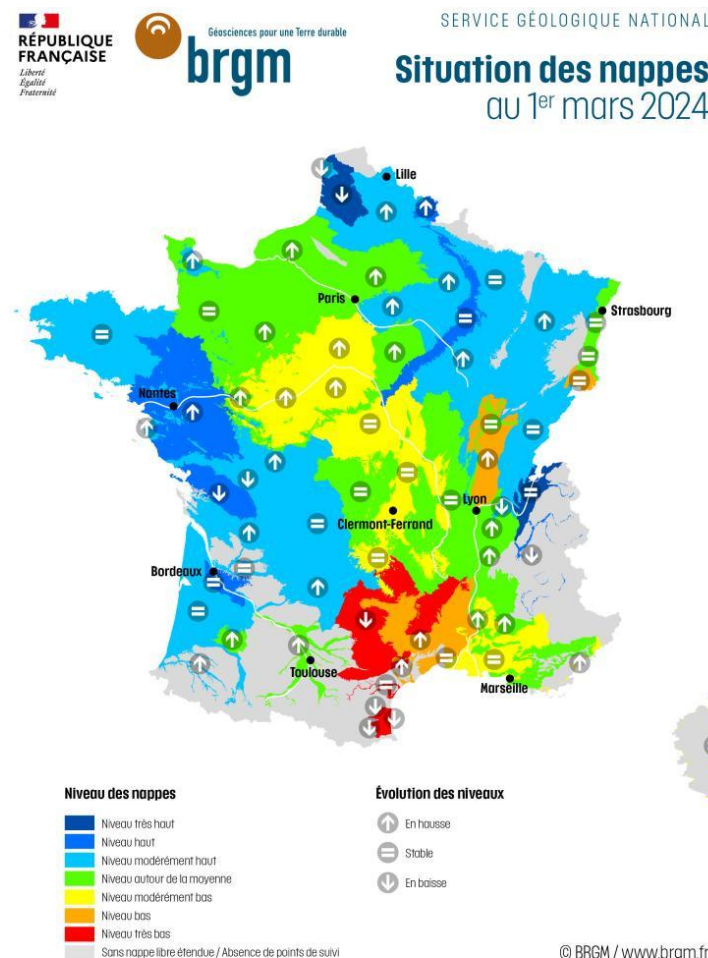
Cette carte a été émise le 9 février 2024 par le BRGM, à partir de données acquises jusqu'au 31 janvier 2024. Sources des données : ADES (Agence eau française) / Hydroportail (Hydro eau française) / Fond de carte © IGN. Producteurs de données et contributeurs : ANR/ON, BRGM, Conseil Départemental de la Vendée, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental du Lot, DDTM Vienne Val-de-Vienne, Parc Naturel Régional des Grands Causses, Syndicat Mixte d'Études et de Travaux de l'Asfren (SMETA), Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (SMRPG).

Conséquences sur l'état des nappes d'eau début mars

D'après le BRGM, « **En février 2024, les tendances sur les nappes réactives sont hétérogènes. La recharge reste active sur les nappes inertielles mais ralentit sur plusieurs secteurs.**

L'état des nappes est satisfaisant sur une grande partie du territoire, du fait d'un début de période de recharge arrosé. Il est défavorable, avec des niveaux bas à très bas, sur les nappes inertielles du Sundgau et du couloir de la Saône et sur les nappes du Languedoc, du sud du Massif central au littoral, et du Roussillon.

Durant l'hiver et jusqu'à la reprise de la végétation, les tendances et l'évolution des situations dépendront essentiellement de la pluviométrie. La recharge excédentaire permet d'espérer des niveaux satisfaisants en sortie d'hiver sur une grande partie du territoire. Cependant, en cas de précipitations insuffisantes en mars et avril, l'état des nappes pourrait se dégrader rapidement sur les nappes réactives et lentement sur les nappes inertielles. La situation devra être particulièrement surveillée sur les nappes du sud-est, fragilisées par un étiage sévère et l'absence d'épisodes notables de recharge. »



Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont établis à partir des indicateurs ponctuels relevés au niveau des nappes (potentiométriques). L'indicateur « Niveau des nappes » compare le mois en cours par rapport aux mêmes mois de l'ensemble de la chronique, soit au minimum 15 ans de données, et jusqu'à plus de 100 ans. Il est réparti en 7 classes, du niveau le plus bas (en rouge) au niveau le plus haut (en bleu foncé). L'indicateur « Évolution des niveaux » traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse).
 Carte établie le 8 mars 2024 par le BRGM, à partir de données acquises jusqu'au 29 février 2024. Source des données : ADES (ADES eau/forçage) / Hydroportail (Hydro au français) / Fond de carte IGN.
 Producteurs de données et contributeurs : ANPA, BRGM, Conseil Départemental de la Vendée, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental du Lot, DDTM Vienne, Vallée de la Vienne, Parc National Régional des Grandes Causses, Syndicat Mixte d'Études et de Travaux de l'Estère (SMETA), Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine de Roussillon (SMNR).

Les tendances pour le trimestre prochain

En France, le scénario « Plus chaud que les normales de saison » est le plus probable pour le trimestre mars-avril-mai.

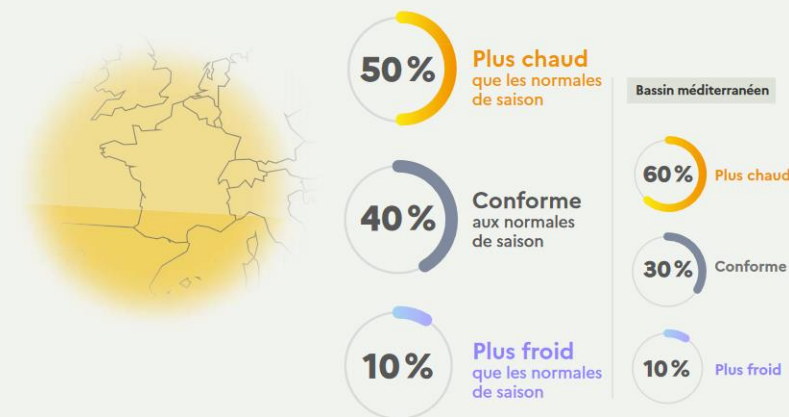
Concernant les précipitations, aucun scénario ne se dégage à l'échelle du trimestre.

?

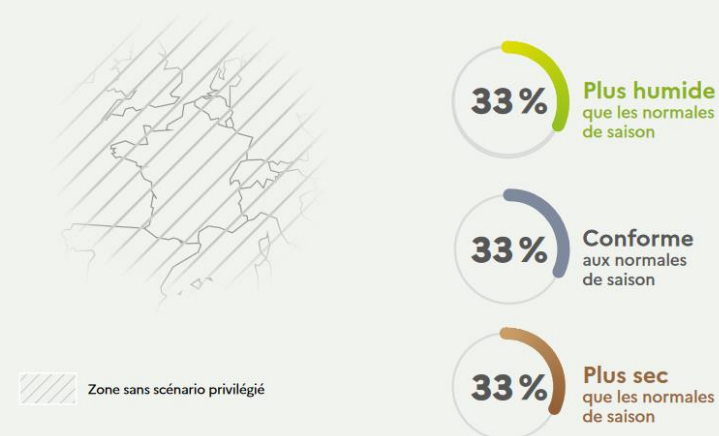
Les prévisions saisonnières, qu'est-ce que c'est ?

La prévision saisonnière a pour objectif de déterminer le climat moyen sur les trois mois à venir, à l'échelle d'une région comme l'Europe de l'Ouest. Contrairement aux prévisions à échéance de quelques jours, l'information n'est pas détaillée ni chiffrée, mais présentée sous forme de prévisions qualitatives qui renseignent sur les grandes tendances (plus chaud ou plus froid, plus sec ou plus humide que la normale). Les climatologues analysent les résultats de modèles numériques comparables à ceux utilisés pour réaliser les prévisions à court terme, mais intégrant la modélisation des océans. Dans certains cas, aucun scénario dominant ne se dégage : faute d'éléments probants susceptibles d'influencer le climat des prochains mois, il est impossible de privilégier une hypothèse. Les performances des prévisions saisonnières sont très variables. Elles sont meilleures pour la température que pour les précipitations, et, pour la température, meilleures en hiver qu'en été.

PROBABILITÉS DE SCÉNARIO DE TEMPÉRATURES POUR LA FRANCE MÉTROPOLITAINE



PROBABILITÉS DE SCÉNARIO DE PRÉCIPITATIONS POUR LA FRANCE MÉTROPOLITAINE



-
- # Prévision du cumul des précipitations :
- ## L'outil Aléa pluie

L'outil Aléa Pluie permet d'accéder aux probabilités d'atteinte des seuils de 10, 15 ou 30 mm cumulés dans les 7 prochains jours ou pour les 7 jours suivants.

La mise à jour est quotidienne.



Situation des prairies

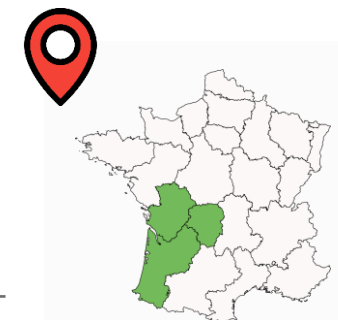
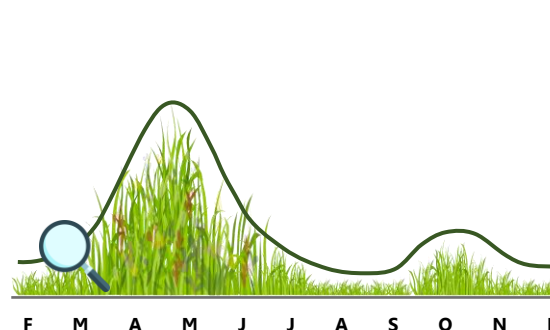
Au 18 mars 2024

Nouvelle-Aquitaine

De l'herbe en quantité mais impossible à aller chercher

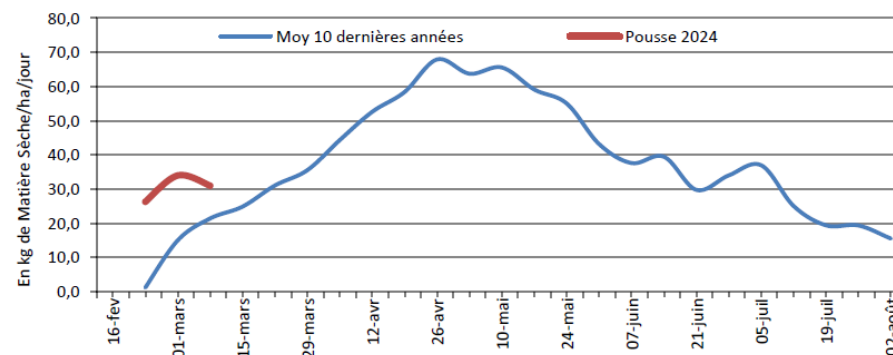
Dans le **Limousin** comme en **Poitou-Charentes**, l'automne a été défavorable aux semis de manière générale. Dans la Creuse, il est tombé entre 300 mm et 750 mm entre octobre et novembre. **La pluie a continué à être de la partie tout l'hiver, avec des températures plutôt douces.** Par conséquent, les 300 degrés-jours qui sonnent le début du déprimage ont été atteints avant mi-mars, dans la moyenne des dernières années. Pour autant, les animaux ne peuvent pas faire leur premier tour de déprimage car les sols sont gorgés d'eau. Les animaux pourront potentiellement être mis à l'herbe à la fin du mois de mars si la météo est favorable. En attendant, ils restent en bâtiment avec une ration hivernale, ce qui n'inquiète pas trop les éleveurs pour le moment. Les semis d'automne ont été compliqués par l'excès d'eau, il en va finalement de même pour les semis de printemps. **Les luzernes ont eu les pieds dans l'eau une bonne partie de l'hiver, leur développement risque d'être limité au printemps.**

En **Dordogne**, la pousse de l'herbe a déjà bien démarré et elle n'a d'ailleurs pas vraiment cessé de l'hiver, le mois de janvier ayant été particulièrement doux. La date seuil du premier apport d'azote minéral a été atteinte entre le 30 janvier et le 6 février, soit 10 jours plus tôt que d'habitude. Le seuil des 300 degrés-jours a été dépassé mi-mars mais les cumuls de pluviométrie records posent problème. **Finalement, le déclenchement de la mise à l'herbe n'est pas lié à la quantité d'herbe disponible mais au niveau de portance des parcelles.**



Nouvelle-Aquitaine

Courbe de pousse de l'herbe en Poitou-Charentes



Cumuls pluviométriques de 1 ^{er} janvier au 10 mars (mm)		
Charente	Confolens	228
	Montbron	253
Charente-Maritime	Trizay	233
	Vouhé	267
Deux-Sèvres	Bressuire	263
	Parthenay	298
	Melle	289
Vienne	Rouillé	275
	Lathus	229
	Lesigny	158

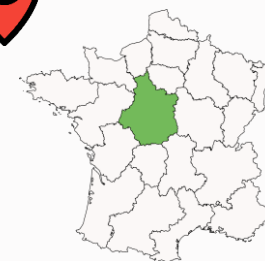
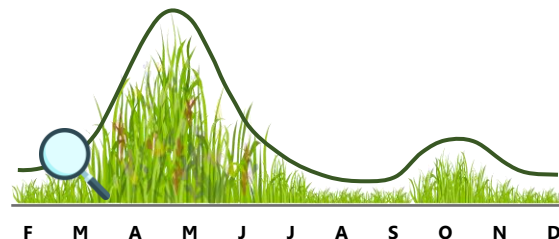
Source : Bulletin Herbe et Fourrages

Centre-Val de Loire

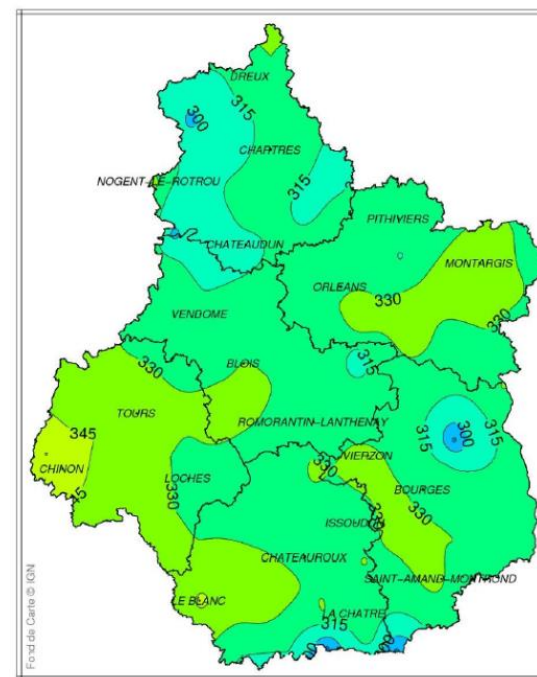
De l'herbe à pâturer mais des sols pas suffisamment portants

L'excès d'eau à l'automne a forcé l'arrêt du pâturage malgré de l'herbe encore valorisable dans les prairies. L'hiver a continué sur la même lancée : l'Eure-et-Loir a reçu 130 % du cumul de pluie moyen entre le 1^{er} octobre et le 31 janvier par rapport à la normale 1991-2020. **Le démarrage de pousse s'est fait timide à cause de la persistance des gelées matinales en janvier et de l'engorgement des sols.**

Le stade des 200 degrés-jours cumulés depuis le 1^{er} janvier a été dépassé mi-février sur l'ensemble de la région mais la portance des sols n'a pas toujours permis de faire les premiers apports. Les 300 degrés-jours depuis le 1^{er} février, qui sonnent la mise à l'herbe, ont, eux, été dépassés mi-mars, avec de bonnes hauteurs d'herbe à valoriser mais **la majorité des animaux sont restés en bâtiment faute de portance suffisante.**



Centre-Val de Loire



Cumuls de température au 10/03/2024, base 0 au 1^{er} février, Météo France

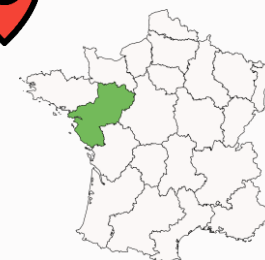
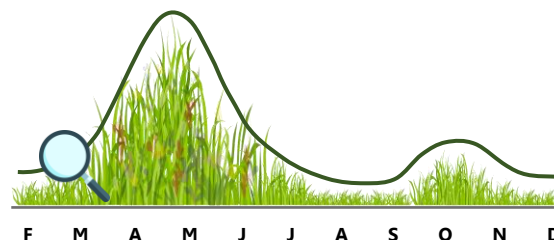
Source : Flash Herbe et Fourrages, Centre-Val de Loire

Pays de la Loire

Un début de saison compliqué

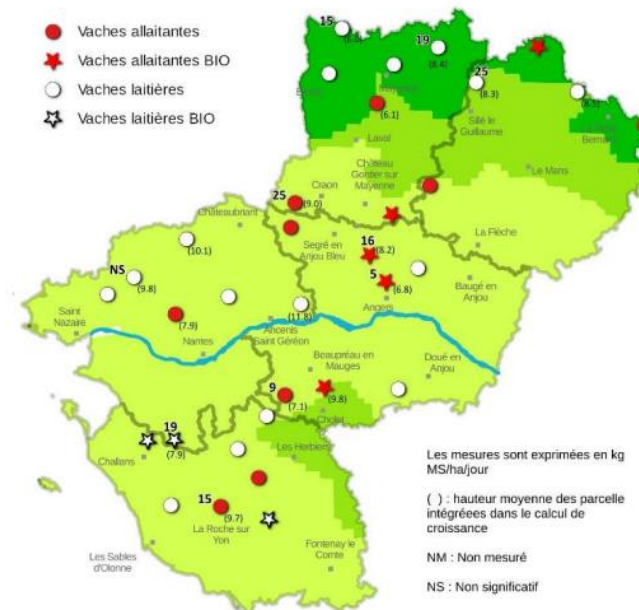
Cet hiver a été plutôt doux et l'herbe n'a jamais vraiment arrêté de pousser. Il y a donc de la biomasse à aller valoriser dans les parcelles, d'autant plus que les conditions des prochaines semaines s'annoncent clémentes et que la pousse de l'herbe va vraiment décoller. Pour autant, peu d'éleveurs ont commencé à pâturer à cause du manque de portance. **Les prairies sont belles et riches en trèfle**, ce qui laisse présager une herbe de bonne qualité.

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 23/02 au 01/03	Hauteur moyenne (cm)
Zone Nord	17	7,7
Zone Intermédiaire	25	7,2
Zone Sud	Nord Loire	15
	Sud Loire	15
MOYENNE REGION	17	8,5



Pays de la Loire

Croissance de l'herbe – Début mars 2024

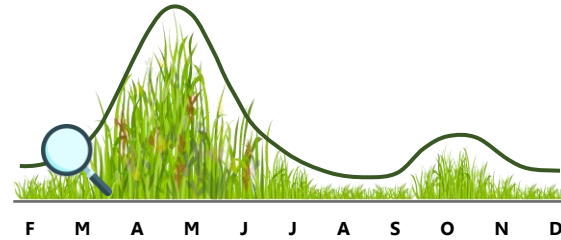


Source : Bulletin Pousse de l'herbe Pays de la Loire

Bretagne

Beaucoup de pluie pour peu de pâturage

Le printemps 2024 en Bretagne débute avec des températures douces et des excès de précipitations. **La mise à l'herbe est très délicate avec des troupeaux qui marquent même les prairies aux systèmes racinaires denses.** Les épandages de lisier et de fertilisation minérale se sont contentés ici et là de brèves opportunités d'accès aux parcelles. Certains lots de génisses ont pu être lâchés mais la prudence et parfois la patience sont de mise pour les troupeaux adultes. Les sols se ressuient progressivement avec la durée du jour qui augmente mais de nouvelles précipitations sont annoncées. **Il y a de l'herbe** : autour de 15 kgMS/ha/jour de pousse à Trévarez et 13 kgMS/ha/jour à Mauron. On note toutefois des sols saturés en eau par endroits où la végétation est asphyxiée. Les raygrass d'Italie se développent bien même à Trévarez où ils n'ont pas pu être fertilisés.



Vaches au pâturage mi-février



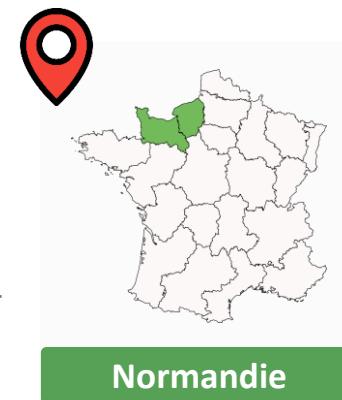
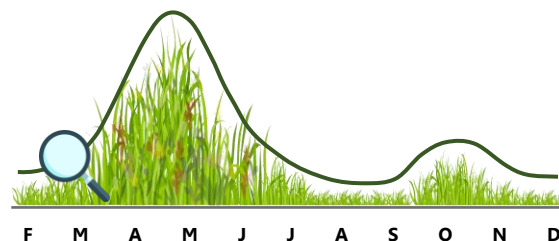
B.GODOC - IDELE

Normandie

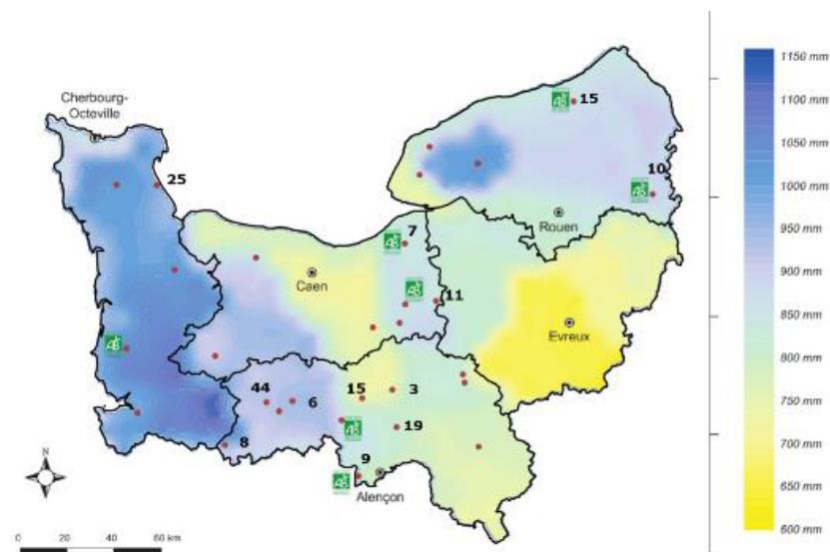
De l'eau et de l'herbe

La région a été bien arrosée cet hiver, elle a reçu en moyenne 100 mm/mois depuis octobre. La portance des sols est donc très limitante, la majorité des éleveurs n'ont pas fait de déprimage et la mise à l'herbe est retardée. Ils vont devoir être très réactifs à partir du moment où les animaux pourront rentrer dans les parcelles sans risquer de les abîmer. Il est conseillé de débrayer dès maintenant des parcelles pour ne pas se faire complètement déborder par l'herbe, ce qui ne devrait pas tarder avec le redoux annoncé.

Les luzernes et les trèfles ont pâti de cet excès d'eau, tout comme les protéagineux des méteils.



Niveaux de pousse de l'herbe en semaine 10



Source : Observatoire régional de la croissance de l'herbe en Normandie

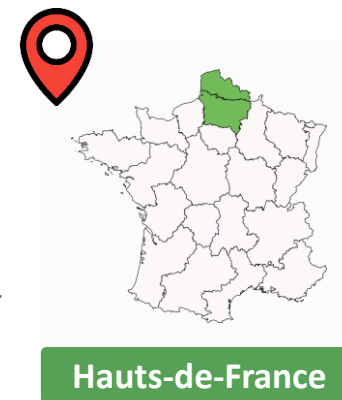
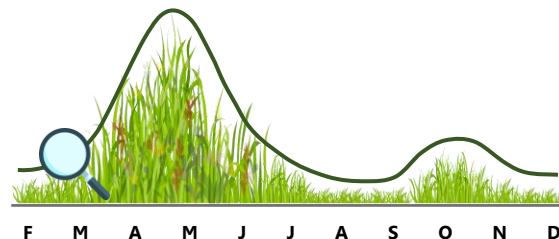
Hauts-de-France

De l'eau, encore de l'eau

La pluie est tombée sans discontinuer cet hiver, les éleveurs sont encore loin de la mise à l'herbe. Bien que la région ait atteint les 200 degrés-jours avant le 15 février, la majorité des apports d'engrais n'ont pas été réalisés à cause de la portance très limitante des sols. Seuls quelques épandages de lisier ont pu être réalisés sur sols gelés dans l'Avesnois et la Thiérache, ces prairies présentent déjà une belle quantité de biomasse mais qui n'est pas valorisable dans l'immédiat.

Les prairies présentent des traces de matraquage de l'automne dernier, déjà très pluvieux, elles ne seront pas hersées ni nivelées avant plusieurs semaines. **Les animaux sont gardés en bâtiment et pâturent exceptionnellement une demi-journée par-ci par-là quand le soleil est de retour. Pour autant, le moral des éleveurs est bon, il reste des stocks de 2023 qui s'avèrent être de qualité moyenne.**

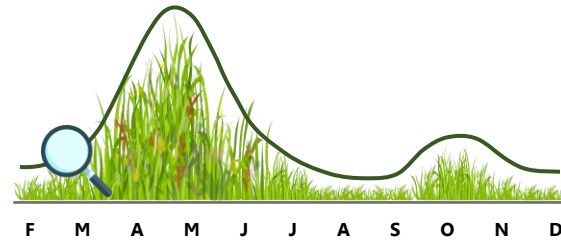
Les conditions très pluvieuses ne seront sans doute pas favorables au développement des légumineuses et de la luzerne en particulier. En plus des céréales qui n'ont pas pu être semées à l'automne à cause de la pluie, de nombreuses parcelles devront être ressemées à cause des pertes de pieds et du salissement excessif. Vu le maintien de la pluie, les engins ne pourront pas rentrer avant fin mars dans les parcelles, il y a fort à parier que le maïs sera la culture la plus semée ce printemps.



Grand Est

Une mise à l'herbe retardée par la pluie

L'hiver a été pluvieux (en moyenne 80 mm/mois entre décembre et février) mais la douceur est de retour depuis début mars, permettant aux parcelles de commencer à ressuyer. **La croissance de l'herbe a repris assez vite cette année grâce à un hiver relativement doux.** La majorité des animaux sont encore en bâtiment faute de portance suffisante et les travaux de fertilisation, entre autres, ont été retardés.



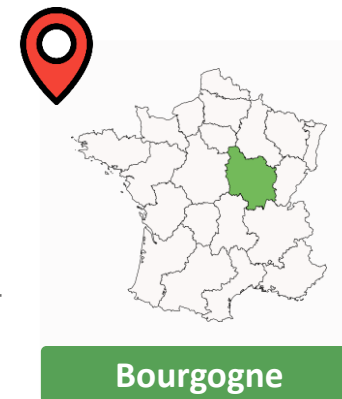
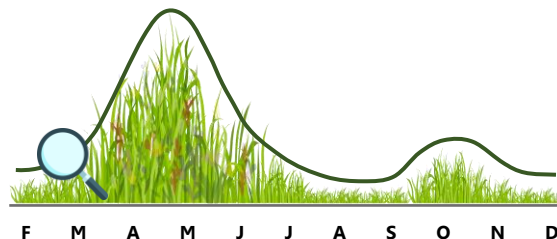
Bourgogne

Un début de printemps légèrement précoce

Dans la Nièvre, le début d'année 2024 semble être plus poussant que 2023 avec le repère des 300 °C jours bien entamé dès le 12 mars. La mise à l'herbe est cependant compromise par des précipitations qui s'enchaînent et des sols qui peinent à se ressuyer. Si les hauteurs d'herbe sont souvent suffisantes, la patience est de mise.

Le département de **Saône-et-Loire** affiche un **printemps précoce** avec 10 à 15 jours d'avance par rapport aux normales de saison malgré des disparités venant des quelques gelées matinales sur certains secteurs. Par ailleurs, **les précipitations ont été très hétérogènes sur le département** au début du mois de mars. Les premiers lâchers d'animaux jeunes et « légers » ont eu lieu, la portance des terrains sera l'élément déterminant pour décider du lâcher des couples mère-veau.

Sur le reste de la région, l'année débute avec des prairies bien développées mais avec des mises à l'herbe difficiles à envisager à cause du manque de portance. La pousse de l'herbe sur les prairies temporaires oscille entre 9 et 28 kgMS/ha/jour. Les hauteurs moyennes sont élevées, entre 5 et 11 cm, ce qui amènera les éleveurs à débrayer plus de parcelles que d'habitude.



Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} janvier	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} février
Avrée	302	143	356	254
Chateau-Chinon	598	246	290	195
Clamecy	215	147	371	265
Dun les Places	598	274	279	184
Lormes	485	211	318	214
Luzy	300	188	348	251
Marzy	175	134	376	269
Montigny en Morvan	285	196	353	253
Prémery	260	199	363	255

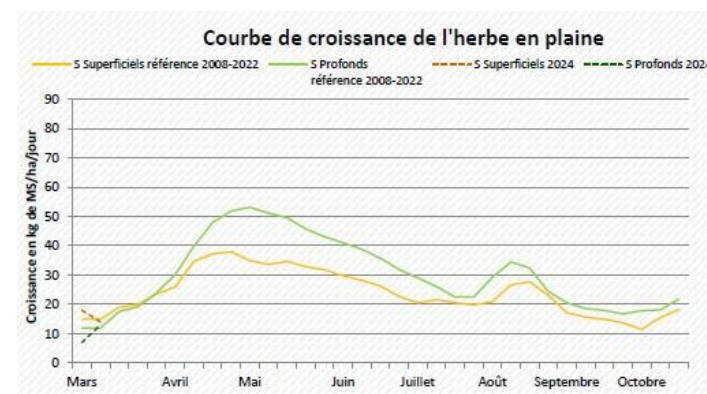
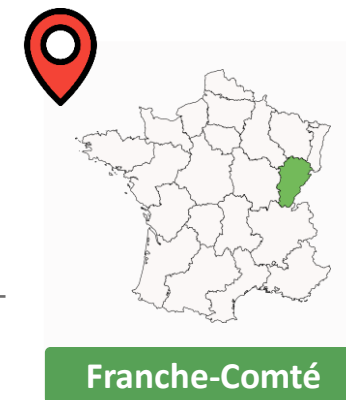
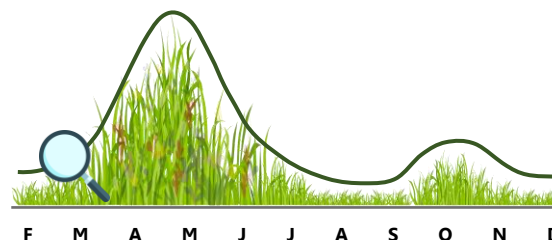
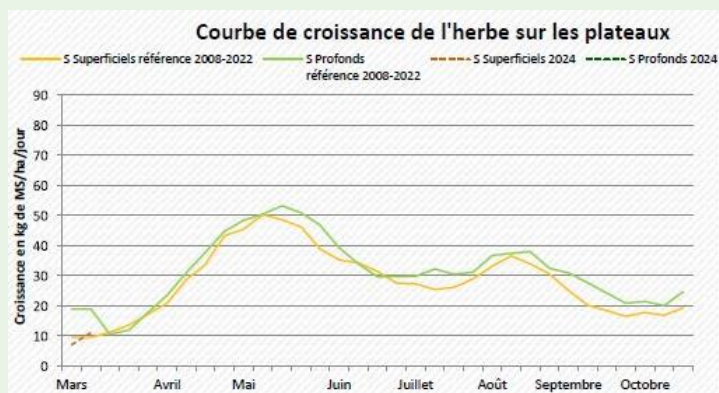
Situation au 5 mars 2024 (d'après données Météo-France)

Source : Point Fourrages, Chambre d'agriculture de la Nièvre

Franche-Comté

De la douceur mais des sols pas encore suffisamment ressuyés

La poursuite d'un temps doux pour la saison contribue au démarrage de la végétation avec des prairies qui reverdissent à toutes altitudes. En plaine, où les mises à l'herbe vont progressivement être réalisées avec le repère des 300 degrés-jours cumulés depuis le 1^{er} février tout juste atteint, les sols ne sont pas toujours suffisamment ressuyés. Les secteurs plateaux-montagne devront encore patienter à l'annonce d'une période instable entre nuages, précipitations et éclaircies, sans oublier localement des dégâts de campagnols bien visibles.



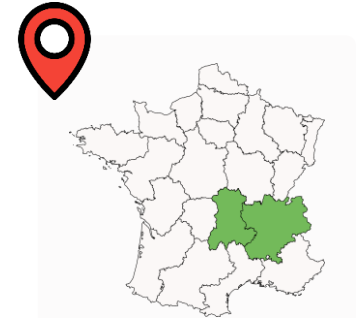
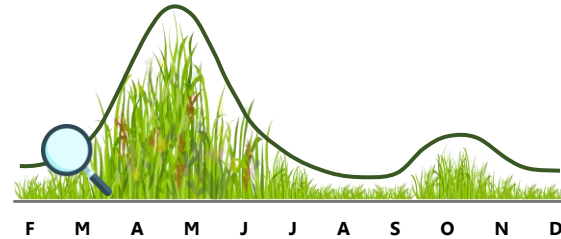
Source : La météo de l'herbe Chambre Régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté

Auvergne Rhône-Alpes

De l'eau et de la douceur, les éleveurs commencent la mise à l'herbe

Dans le Puy-de-Dôme, en altitude, les animaux sont rentrés assez tôt à l'automne, les prairies ont eu du mal à reprendre après la sécheresse de fin d'été. De la neige est tombée courant mars et a reporté les épandages. **En demi-montagne et en plaine, les pluies importantes n'ont pas permis de valoriser l'herbe d'automne, quelques-uns ont pratiqué du pâturage hivernal mais le stock sur pied a en général été peu valorisé.** À première vue la biomasse des prairies en sortie d'hiver est néanmoins insuffisante pour impacter négativement la repousse printanière.

Les sommes de températures ont une avance d'une quinzaine de jours mais ce constat est peu observé sur la végétation. En plaine les mises à l'herbe pourraient commencer mais les récentes précipitations ont dégradé la portance des sols. En demi-montagne, au-delà de la portance, le stock d'herbe disponible dans les prairies reste souvent insuffisant pour penser à la mise à l'herbe.



Auvergne
Rhône-Alpes

En Haute-Loire, les prairies sont globalement en bon état, avec une biomasse valorisable intéressante, excepté certaines prairies naturelles qui ont souffert conjointement de la sécheresse l'été dernier et d'une exploitation trop intensive. Les prairies semées à l'automne ont levé de façon hétérogène à cause du sec mais se sont par la suite bien rattrapées grâce au tallage.

L'année 2024 fait partie des années les plus précoces de ces dernières années. Les éleveurs de la plaine de Brioude ont commencé à sortir les animaux à partir de début mars. Aujourd'hui, les animaux sont de nouveau à l'intérieur pour ne pas prendre le risque de dégrader les prairies.

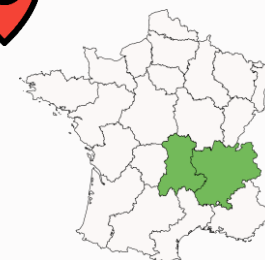
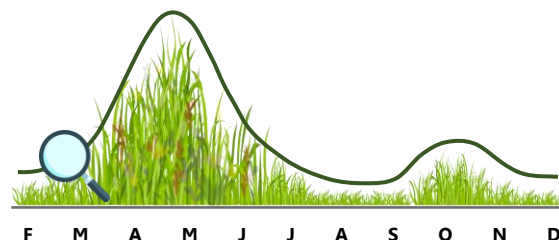
Le potentiel des raygrass d'Italie est très prometteur si la météo se maintient jusqu'à la récolte. Les méteils sont réguliers, riches en protéagineux et en légumineuses en raison de l'hiver plutôt clément.

Auvergne Rhône-Alpes

De l'eau et de la douceur, les éleveurs commencent la mise à l'herbe

En Isère et dans la Drôme, l'année 2024 est très précoce, davantage encore que 2023. La pluviométrie est élevée, contrairement aux années précédentes il n'y a pas de déficit hydrique (pluie > ETP) au mois de mars. Avec une période de près de 4 semaines sur janvier et février plutôt douce et sèche, **les éleveurs en plaine ont pu valoriser au pâturage la pousse d'herbe de l'automne qui était restée sur pied suite à la forte pluviométrie et au manque de portance.**

En plaine et piémont, les conditions étaient réunies pour réaliser les épandages dans de bonnes conditions en ce début d'année. **Dans la vallée du Rhône, la croissance de l'herbe a repris à partir de la fin janvier et est bien supérieure à la moyenne des 13 dernières années.** Certains éleveurs ont débuté le pâturage 2024 dès le mois de février et continuent en adaptant le temps de pâturage et la ration à l'auge à la portance des sols du moment. En Isère et en altitude, les mises à l'herbe devraient avoir lieu dans les prochaines semaines.



Auvergne
Rhône-Alpes

Dans les Savoies, pour la deuxième année consécutive en plaine, il n'y a pas eu d'arrêt de végétation cet hiver en raison de températures douces. La croissance moyenne est de 25 kgMS/ha/jour et **la saison démarre avec une dizaine de jours d'avance.** En moyenne montagne, très peu d'enneigement (sauf certaines exceptions), les versants adrets bien exposés démarrent aussi.

En plaine, quelques très rares exploitations en terrains portants ont pu démarrer les mises à l'herbe dès février. Les 300 degrés-jours ont été atteints début mars, mais, dans l'ensemble, **la portance reste limitante.** Les 500 degrés-jours vont bientôt être atteints, les transitions vont devoir être très rapides. Il est probable que les fermes n'arrivent pas à tout déprimer dans les temps.

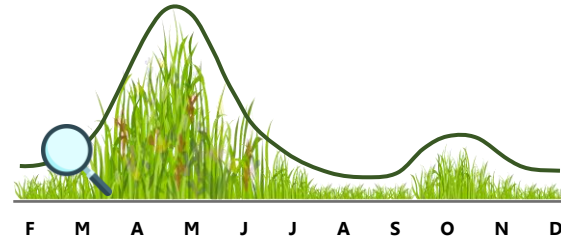
Provence-Alpes-Côte d'Azur

De la pluie et des températures douces favorables au démarrage des prairies

Les prairies démarrent en basse altitude grâce aux températures douces et aux pluies. **Par rapport à 2023, les précipitations ont permis un démarrage plus précoce des prairies.** Toutefois, en altitude, le risque de gel est encore présent à cette période de l'année donc il y a des inquiétudes quant à la pérennité des prairies qui démarrent.

En basse altitude les animaux sont à l'herbe toute l'année (hors période d'agnelage). Dans les départements des Alpes, la mise à l'herbe aura lieu fin mars. **Avec la pluviométrie des dernières semaines, des soucis de portance sont à prévoir** (sauf si l'ensoleillement et le vent sont suffisants pour assécher les sols d'ici là).

Les fourrages annuels démarrent tout juste mais ont l'air de bien se porter (denses et verts) grâce aux conditions favorables (températures douces et pluie). Attention toutefois au coup de gel en altitude.



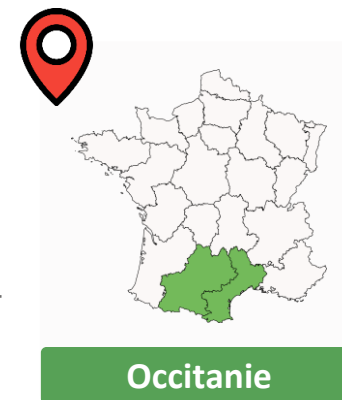
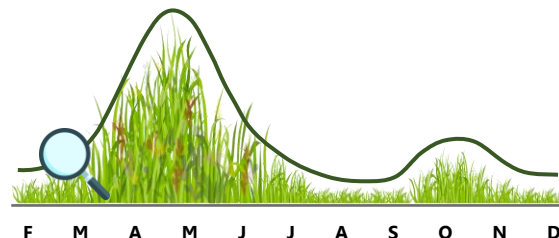
Occitanie

Un printemps précoce mais peu portant

La douceur de l'hiver a permis à certains éleveurs de maintenir des animaux au pâturage, avec des brebis ou des vaches allaitantes notamment. En février, les sols étaient souvent saturés en eau, ce qui a retardé les apports de fertilisation.

Les températures douces ont favorisé le redémarrage de la pousse de l'herbe, l'année 2024 est précoce par rapport aux moyennes des dernières années mais également par rapport à 2023. Par exemple, on observait une avance de 5 à 10 jours selon les secteurs, dès le début février. Les prairies les plus précoces ont ainsi atteint le stade « mise à l'herbe » dès février.

À l'exception du pourtour méditerranéen et des Pyrénées Orientales, les précipitations ont été fréquentes, notamment fin février et début mars, **rendant généralement les premiers passages de déprimage compliqués à réaliser.** Les éleveurs ont souvent dû commencer la transition alimentaire en prenant leurs précautions pour ne pas dégrader les parcelles. Comme toujours, on observe une diversité de situations au sein de la région : dans les départements de montagne, la mise à l'herbe commence tout juste à être envisageable dans les zones et sur les prairies les plus précoces, mais les sols sont souvent encore saturés en eau.



Occitanie

Pâturage hivernal en janvier 2024 dans le piémont pyrénéen



A. MADRID - IDELE

Des repères pour la gestion des prairies

Conseils de saison

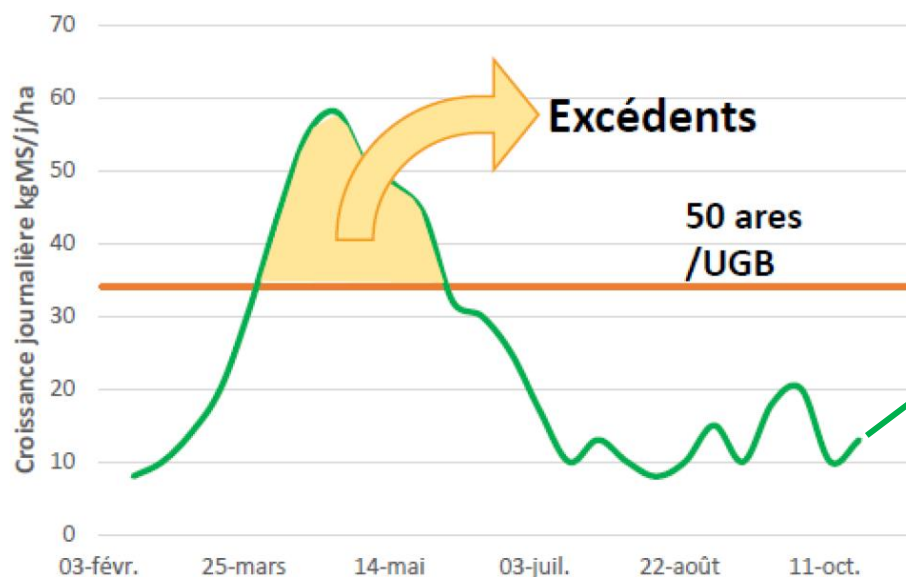
- Après un hiver très pluvieux la mise à l'herbe et le premier cycle de déprimage n'ont pas toujours été faits. Les hauteurs sur pied en entrée de parcelle sont parfois hautes. Pour limiter le gaspillage et favoriser une hauteur de sortie de parcelle assez basse, il est conseillé **d'augmenter la pression de pâturage (augmentation du chargement instantané), en réduisant la taille des parcelles ou l'herbe offerte avec un fils avant.**

Objectif : viser une hauteur sortie égale au mois de l'année
3 cm en mars, 4 cm en avril, 5 cm en mai et 6 cm en juin

- En cas de portance limitée, plusieurs leviers sont envisageables :
 - **Réduire le temps d'accès au pâturage** pour maximiser l'ingestion par heure de présence et tourner rapidement sur les parcelles
 - **Réduire fortement le chargement instantané** (> 100 ares/UGB) : la prairie sera moins abîmée mais en cas de hauteur importante, il y aura plus de gaspillage. L'atteinte d'une hauteur sortie n'est pas d'actualité avec cette option.
- Afin de créer un décalage dans les périodes valorisation, il sera préférable de **débrayer les parcelles avec un stock sur pied important** afin de réaliser une fauche précoce et de pouvoir les réintégrer au circuit de pâturage rapidement sur le second cycle.

Conseils de saison

- Exemple** : en période de plein pâturage, mes animaux ingèrent en moyenne 17 kgMS/jour d'herbe fraîche. Avec un chargement à **2 UGB/ha (soit 50 ares/UGB)**, il faut donc que mes prairies soient en capacité de produire 2 x 17 kgMS/jour en pleine période de pâturage, soit une croissance de **34 kgMS/ha/jour**.



Besoins journaliers de mon troupeau : 34 kgMS/ha/jour

Production d'herbe journalière (kgMS/ha/jour)

Pour m'adapter aux variations de la pousse de l'herbe, j'intègre ou je retire des parcelles du cycle de pâturage pour adapter mon chargement, ou bien j'adapte la distribution de fourrages conservés.

- Si la pousse est **inférieure** à 34 kgMS/ha/jour : je réduis mes jours d'avance
- Si la pousse est **supérieure** à 34 kg MS/ha/jour : je fais du stock sur pied pour le pâturer plus tard, ou je fauche pour faire des stocks que j'utiliserai en hiver et/ou en été

Zoom sur le chargement

Différence entre chargement et chargement instantané

J'ai un troupeau de 100 vaches (soit 100 UGB). Elles pâturent 20 ha, séparés en 4 parcelles de 5 ha.

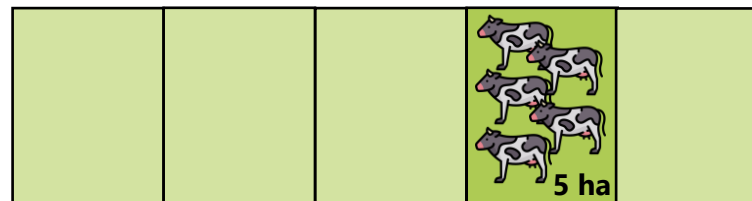
- Le **chargement** est de 100 UGB / 20 ha pâturés, soit 5 UGB/ha. C'est équivalent à 20 ares/UGB.
- Le **chargement instantané** concerne la parcelle pâturée. Il est de 100 UGB / 5 ha, soit 20 UGB/ha ou 5 ares/UGB

Chargement



5 UGB/ha

Chargement instantané



20 UGB/ha



Les fiches du mois prochain



Guide pâturage : 100 fiches pour répondre à vos questions

Fiche 16

Choisir son système de pâturage

Choisir son système a de multiples conséquences : organisation du parcellaire, du travail, fréquence des décisions, régularité de l'ingestion et de la production...



Guide pâturage : 100 fiches pour répondre à vos questions

Fiche 11

Organisez votre parcellaire, simplifiez-vous le pâturage

Un parcellaire adapté, réfléchi et qui simplifie les mouvements d'animaux, améliore la productivité et la valorisation de l'herbe, les performances animales et les conditions de travail de l'éleveur.



Guide pâturage : 100 fiches pour répondre à vos questions

Fiche 29

Transition : adapter les animaux à de nouvelles conditions

La mise à l'herbe, la rentrée d'automne et d'autres périodes de pâturage réclament une adaptation des animaux aux changements de milieu ou d'alimentation



Les vidéos du mois prochain



Un système de pâturage tournant simplifié mais efficace à l'Inrae du Pin (61)

Web-agri, 2021

https://youtu.be/-Fglkc5O7bk?si=gzKOaV_HyQexGVg



Webinaire « la fertilisation, 1er levier pour atteindre l'autonomie fourragère »

Arvalis TV, 2020

https://youtu.be/Kg_moYtLH0Q?si=hX2-QhRQ0WbpX5_4



Récolte précoce de l'ensilage d'herbe, une meilleur autonomie, production et marge!

Réseau Farm XP, 2022

https://youtu.be/S_E6R_ON38c?si=EVkgP_mhE1_-8601

Note réalisée dans le cadre du RMT AvenirS Prairies, avec l'appui financier du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Rédaction et coordination : Soline Schetelat, Aurélie Madrid, Marianne d'Azemar, Julien Fradin, Brendan Godoc, Charlotte Dehays (Idele), Silvère Gelineau (Arvalis)



Avec les remontées terrain des réseaux Chambres d'agriculture et Eliance :



- **Auvergne Rhône-Alpes** : Géraldine Dupic (Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme), Nolwen Surieux (Chambre d'agriculture de Haute-Loire), Jean-Pierre Manteaux (Chambre d'agriculture de la Drôme et de l'Isère) et Stéphanie Lachavanne (Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc) et les bulletins fourrages départementaux
- **Bourgogne Franche-Comté** : bulletins Point Fourrages, Herbe Hebdo 71, Info-fourrages et Groupe Herbe Franche-Comté
- **Bretagne** : Fermes expérimentales de Trévarez et des Bouviers, Observatoire des Fourrages Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
- **Centre Val de Loire** : Programme Herbe & Fourrages Centre-Val de Loire
- **Grand Est** : Natacha Kozak (Chambre d'agriculture du Grand Est) et bulletin régional #Herbe & Fourrages
- **Hauts-de-France** : Gaëtan Leborgne (Chambre d'agriculture de l'Aisne) et les Herbophyles
- **Normandie** : Romain Torquet (Chambre d'agriculture de Normandie) et l'Observatoire régional de la croissance de l'herbe en Normandie
- **Nouvelle-Aquitaine** : Anne-Laure Lemaître (Chambre interdépartementale d'agriculture 17-79), Alexis Désarménien (Chambre d'agriculture de la Creuse), bulletins fourrages départementaux et des ex-régions
- **Occitanie** : les conseillers du Groupe Métier Fourrages et Prairies et les bulletins fourrages départementaux
- **Pays de la Loire** : Anne-Sophie Masson (Chambre d'agriculture des Pays de la Loire) et le bulletin de pousse de l'herbe Pays de la Loire
- **Provence-Alpes-Côte d'Azur** : Fabien Davy (Chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence), Sébastien Guion (Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes) et Claire Guyon (Chambre d'agriculture du Vaucluse)